

# L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français  
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

## ABONNEMENTS

France. — Un an ..... 10 fr.  
Autres pays. — Un an. 15 fr.

## Rédacteur

René DALLOZ  
TÉLÉPHONE 74

## Bureaux

MAISON DU PEUPLE  
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

## Il faut réagir

Depuis longtemps déjà, je ne cesse d'attirer l'attention du monde diamantaire de notre région, comme celui des autres centres français, sur la situation désastreuse de notre industrie.

Tout ce que j'ai pu faire entendre jusqu'à ce jour, soit par notre bulletin, soit dans nos réunions, n'a jamais été compris par la plupart de nos employeurs.

Je pourrais, à cet effet, rappeler nos réunions des 3 et 14 Juin 1933, pour ne citer que les plus importantes, et par la suite, celle qui réunit tous les ouvriers, sans distinction d'organisations ; mais je ne veux pas m'étendre sur des tentatives demeurées sans résultat.

Dernièrement encore, dans le précédent bulletin, je m'efforçais de montrer l'handicap important que nous subissons, malgré que la concurrence allemande des « Dollardbonds » était appelée à être supprimée, ou tout au moins enrayer forte par les mesures prises par le Gouvernement belge.

Et tandis que chez nous, qui sommes tributaires des grands centres belges et hollandais, aucune action n'a été tentée en faveur du métier en général, en Belgique et en Hollande, les organismes diamantaires, quels qu'ils soient, unissaient leurs efforts pour maintenir à un niveau digne de son rang, cette industrie de luxe. Ces efforts devaient encore s'intensifier et les liens se resserrer davantage, dans la lutte entreprise contre les conditions anormales de travail de l'Allemagne.

Ces centres défendaient énergiquement leur industrie, ce qui était leur devoir, et ce dont ils peuvent être fiers.

Pendant ce temps, sur notre place, on ne s'est occupé seulement que des tarifs qu'il fallait mettre en concordance avec les prix pratiqués ailleurs.

Sur cette question, nous sommes en parfait accord avec les employeurs, car si nous voulons obtenir du travail, il va de soi que les prix pratiqués chez nous ne doivent pas être supérieurs à ceux payés en Belgique.

Mais il y a une autre question dont on s'est totalement désintéressée et qui était, sans doute, la plus importante. C'était d'assimiler aux prix de façon, à mesure qu'ils diminuaient, les méthodes de travail qui devaient permettre à l'ouvrier de gagner le maximum de salaire tout en améliorant pour de certain, le rendement comme bienfacture.

Ceci n'a pas été examiné, ni même retenu.

On a laissé l'ouvrier se « débrouiller » avec les pierres qu'on lui donnait, sans qu'il soit essayé de lui donner les conseils et les moyens indispensables que réclamaient ces nouvelles conditions de prix.

Faut-il trouver drôle qu'aujourd'hui le nombre des diamantaires français soit tombé à ce qu'il est devenu, c'est-à-dire qu'il ne reste encore la trace de l'industrie qu'à St-Claude et à Paris, sur les sept centres plus ou moins importants qui existaient au début de la crise en 1929 ?

Et pour ces deux centres, Paris compte environ une trentaine d'ouvriers sur près de 300 auparavant, et à St-Claude et la région, environ 400 en mesure de pouvoir reprendre le travail sur les quelques 1200 qui existaient précédemment.

Mais ce que nous avons le plus à déplorer, c'est que ce sont, pour ainsi dire, tous les jeunes ouvriers qui sont partis les uns après les autres, suivant que s'offrait à eux un emploi plus rémunératrice. Ainsi, notre centre a perdu la majeure partie de ses meilleurs éléments, et la crainte que j'ai invoquée très souvent qu'il deviendrait impossible à nos industriels de pouvoir disposer suffisamment d'ouvriers le jour où une amélioration se produirait, est devenue une réalité.

J'aurais de combien préféré me tromper, mais cependant les quelques faits que nous relevons aujourd'hui viennent bien confirmer ce que je prédisais il y a deux ans. Alors qu'actuellement on enregistre une légère amélioration, on est obligé entre employeurs, de s'enlever des ouvriers auxquels il est fait comme offre tentante, une garantie de travail pour un temps plus ou moins long.

Sans vouloir approfondir s'il est encore possible de garantir le travail dans les

temps actuels ; telle est la situation qu'aujourd'hui nous vivons ici.

Je crois que ces statistiques et ces faits parlent suffisamment pour ne pas y insister davantage.

\*\*

Depuis peu de temps il y a quelque chose de changé, non pas dans la situation du métier, mais dans l'attitude des industriels de la place qui voient quand même sous son véritable aspect la situation angoissante de l'industrie. Ils viennent de tenir deux réunions successives et j'ai assisté, à titre consultatif, à l'une d'entre elles. Je tiens à les remercier de cet acte de confiance et de collaboration.

Au moment où j'écris ces lignes, l'adhésion des patrons n'est pas encore totale, mais elle pourra le devenir par la suite. Cependant, si quelqu'un demeurait à l'écart, les employeurs présents sont unanimes à poursuivre énergiquement leur but qui est la création d'un Comité de défense de l'industrie.

La question prépondérante qui a dominé ces premières entrevues a été celle des tarifs qui seront soumis une fois établis, à notre organisation et cela sans doute très prochainement.

Dans l'état actuel des choses, comment se présente cette modification ?

Les employeurs s'engagent bien à respecter les tarifs minimum qui seront élaborés et seulement applicables aux marchandises de bonne qualité ce qui peut encore permettre à l'ouvrier de gagner un salaire, mais qui malgré tout n'aura rien d'excessif.

Lorsqu'il s'agira de brut de qualité inférieure, il sera impossible à l'ouvrier de gagner autant ; ou alors le tarif supplémentaire dont il a toujours été question pour les mauvais bruts, mais pas souvent appliqué, devra être accordé normalement.

Mais il ne faut pas que cette latitude soit laisser exclusivement au patron qui voudra bien l'accorder ou ne la donnera pas. Il faut que chaque personnel puisse faire appel à une commission paritaire composée par moitié de patrons et d'ouvriers et qui sera appelée à définir le pourcentage supplémentaire et à départager les deux parties plaignantes.

Sans aller plus loin, je sais déjà par avance qu'on va m'objecter, et principalement de la part des ouvriers, que cette commission a déjà existé mais qu'elle n'a jamais fait preuve de son fonctionnement ou de son efficacité.

Et bien, que les camarades qui pensent ainsi se placent bien en face de la situation qui nous est faite maintenant, comparativement à ce qu'elle a été autrefois.

Quand l'ouvrier gagnait de gros salaires, il se pouvait bien qu'il ne réclame pas un pourcentage supplémentaire pour une partie de pierres en plus ou moins bon brut, ce qu'il ne rencontrait qu'assez rarement. S'il n'a pas fait appel à cette commission, c'est qu'il n'a pas jugé nécessaire une compensation pour le mauvais travail et il en supporte donc l'entièr responsabilité.

Mais depuis la crise on rencontre beaucoup plus souvent des mauvaises marchandises, et en raison des prix de façon tout à fait bas, presque dérisoires, les salaires sont réduits à leur plus simple expression. Aussi je me demande quel est le camarade qui n'en appellera pas à la commission lorsqu'il sera en possession d'une partie de pierres de mauvaise qualité et que le patron se refusera à lui donner l'augmentation supplémentaire. Il y attachera certainement plus d'importance aujourd'hui qu'il n'a pu le faire dans les périodes actives du métier.

Pour ce qui est des personnels travaillant en usine, je ne pense pas, pour ma part, que des ouvriers accepteront de tailler des qualités de brut inférieur au même prix que le bon travail, mais je n'ai pas la même appréciation pour ce qui concerne les quelques ouvriers à domicile ou personnels très réduits qui accepteront plus facilement, même une diminution de prix qu'ils chercheront à compenser par des heures supplémentaires.

C'est là que j'attire toute l'attention des ouvriers demeurant au travail et je leur demande qu'elle sera leur action contre ceux qui tenteront de saboter une fois de plus les tarifs déjà bien bas.

Ceci c'est une manœuvre qui pourra être tentée et aussi réussir. Mais il y a encore une autre question qui est d'importance et qui devra être retenue surtout par les camarades qui ont abandonné l'organisation.

Depuis la crise, les baisses de tarifs se sont succédées sans qu'il soit tenu compte à aucun moment s'il était possible de remettre à l'ouvrier une légère augmentation.

En Belgique, il en est tout autre. Si comme chez nous les prix de main-d'œuvre ont subi aussi plusieurs baisses, ils ont parfois à la moindre amélioration reçu une majoration atteignant jusqu'à 20 %. Ceci a été l'œuvre de l'A.D.B., le puissant syndicat ouvrier, ce qui démontre que malgré le chômage, l'action syndicale n'a rien perdu de son importance et de son efficacité.

Il me semble qu'avec les nouveaux prix de main-d'œuvre qu'on va nous proposer, qui seront des prix minimum, il sera nécessaire que l'ouvrier puisse profiter de l'intégralité du salaire qu'il sera possible de lui être donné.

Pour cela, l'ouvrier ne doit plus rester à l'écart de l'organisation. Il doit au contraire, resserrer les liens qui l'unissent avec ses camarades de travail pour imposer, tout en tenant compte des circonstances actuelles, le salaire qui lui est dû et l'application des lois sociales si chèrement acquises par la classe ouvrière organisée.

René DALLOZ.

## Camarade !

**Exige que le prix du travail soit porté sur le plion.**

**Contrôle le poids de tes pierres.**

**Veille à l'application des lois sociales.**

## Dans les Centres

**Saint-Claude et ses sections.** — L'amélioration générale constatée dans l'industrie depuis le début de l'année a eu sa répercussion sur notre centre, mais seulement d'une portée très sensible.

La légère reprise du travail s'est faite sentir principalement pour les ouvriers patronaux dont quelques-uns ont été réembauchés chez M. Léon Bouvard et aussi chez M. Waille.

Les personnels de MM. Juhan, René David, Rey, Félix Jeantet et Vincent sont toujours occupés, mais ne donnent cependant pas un effectif important.

La coopérative *Adamas* continue de travailler et la coopérative *Le Diamant* rouverte depuis la mi-janvier a de nouveau la presque totalité de son personnel en chômage.

Espérons que ce ne sera pas de longue durée et que le nombre des diamantaires inscrits au fonds de chômage sera diminué très prochainement.

— Nous portons à la connaissance de nos adhérents que nous sommes en possession des cartes syndicales 1935 et nous insistons auprès de ceux qui ne l'ont encore fait, à venir la retirer à la Permanence le plus tôt possible.

Les quelques camarades en retard dans le paiement de leurs cotisations, voudront bien s'en acquitter dans le plus bref délai pour nous permettre la liquidation des comptes de 1934. Pour les chômeurs complets, la cotisation est de 1 franc par mois seulement.

**Paris.** — La situation sur la place de Paris demeure inchangée. Le nombre des

diamantaires au travail est toujours d'environ une trentaine.

## BELGIQUE

La situation s'est améliorée sur les mois précédents et à la fin de février, le nombre des ouvriers au travail est de nouveau remonté à 6.000 environ pour l'A. D. B.

— Au début de janvier, l'A. D. B. sous la présidence de notre camarade Van Berckelaer a organisé une visite à son importante et moderne usine « De Daad » où a été invité tous les représentants des divers organismes diamantaires anversois ainsi que les membres de la presse.

On a fait voir aux personnes présentes comment il faut organiser et aménager une bonne fabrique et comment l'industrie travaille en se servant de dops mécaniques et de dops à souder. Il a été démontré que c'est la façon et le genre de la matière à travailler qui décident dans l'usage de dops, et que par conséquent, la concurrence allemande réside seulement dans le soutien apporté par le Gouvernement.

Ensuite une conférence a été faite par Van Berckelaer qui a donné un exposé général de l'industrie en démontrant combien l'école d'application dont on raconte monts et merveilles n'est d'aucune importance pour le développement technique des ouvriers et qu'elle concurrence elle engendre pour les patrons et les ouvriers en faisant travailler avec le maintien de l'allocation de chômage. Il a précisé aussi que la première concurrence à éliminer est bien celle de l'industrie à domicile, et que l'A. D. B. poursuivra toujours ses efforts pour la défense des intérêts vitaux de l'industrie et du commerce diamantaires.

Une brochure traitant du sujet a été offerte à tous les invités. (1).

— Le 20 février dernier s'est tenu à Anvers une importante réunion où assistaient les délégués de tous les organismes de l'industrie et du commerce diamantaires belges et hollandais, dans le but de renforcer les mesures de protection contre le dumping allemand.

Après un minutieux examen de la situation, il fut décidé :

1<sup>o</sup> De transmettre aux organismes respectifs et intéressés, la décision prise par l'assemblée de renforcer les mesures de protection de la Commission de défense, notamment par la création d'une Commission mixte qui contrôlera tous les centres sans exception.

2<sup>o</sup> D'insister auprès des gouvernements belges et néerlandais pour que les arrêtés lois de clearing concernant les transactions avec l'Allemagne soient appliqués avec la plus grande sévérité, garantissant d'autre part l'appui le plus complet de tous les organismes intéressés.

(1) Nous portons à la connaissance de nos camarades que la brochure de notre camarade Van Berckelaer, se rapportant à l'usage du dop mécanique se trouve à notre Permanence où chacun pourra venir la chercher pour la consulter.

## HOLLANDE

De même qu'en Belgique, la situation du métier s'est améliorée en Hollande.

Depuis la fin décembre, le nombre des ouvriers au travail n'a cessé de s'accroître et c'est 1.452 ouvriers qui étaient occupés la semaine finissant le 2 mars.

## Les nouveaux diamants artificiels

*L. Van Berckelaer, Président du Syndicat Général des Ouvriers Diamantaires de Belgique, vient de les examiner. Résultat de son examen.*

En procédant à l'examen de diamants appelés « diamants artificiels », il ne faut jamais perdre de vue que le diamant est la matière la plus dure qui existe. Cette propriété lui attribue même sa grande valeur. C'est la matière qui permet de gratter toutes les matières existantes, tandis qu'aucune matière ne saurait faire des égratignures sur le diamant.

Cette dureté exceptionnelle lui attribue sa splendeur inaltérable. Aucun frottement, aucun attouchement, avec n'importe quel objet ne saurait lui faire perdre cette beauté.

Les dirigeants du Syndicat de Londres ont eu l'amabilité de me donner l'occasion de procéder moi-même à l'examen de ces « diamants artificiels » récemment venus au marché. La première chose que je fis, fut l'expérience de la dureté.

Car, même en acceptant que la beauté du diamant artificiel pourrait rivaliser avec celle du diamant authentique, toute comparaison sera vouée d'avance à l'insuccès, s'il est établi que la nouvelle matière n'est pas si dure que le diamant lui-même. Car les frottements inévitables que le diamant a à subir quand il est porté, feront perdre au diamant artificiel dans un délai plus ou moins prochain, son éclat, et par conséquent sa valeur.

Jeudi dernier notre Direction, composée uniquement d'ouvriers qualifiés, se trouvant réunie, j'ai essayé de faire quelques égratignures sur les pierres mises à ma disposition, au moyen d'une petite lime pour ongles, petit accessoire se trouvant dans un canif ordinaire. Ce fut une expérience très facile à faire. Inutile de se risquer à cette expérience, même avec la lime la plus dure et la plus fine, quand il s'agit d'un diamant authentique.

L'incomparabilité est donc manifeste.

D'ailleurs en ouvrant le papier, dans lequel les pierres étaient enveloppées, nous avons dû constater tous, que « la vie » leur manquait. Par ce terme on tâche de rendre dans notre métier l'effet indescriptible, l'éclat incolore et tout de même multicolore, qui distingue les vrais diamants de toute autre pierre précieuse.

Sous la lumière du jour les nouveaux diamants artificiels n'ont pas l'effet « mort », d'un petit morceau de verre habilement taillé.

La dénomination « diamant artificiel » ne correspond donc pas au caractère réel de la nouvelle matière. En faisant usage de ce terme on présente mal les choses ! Car la matière annoncée sous cette dénomination ne possède ni la beauté inaltérable, ni l'éclat magnifique du diamant authentique. En effet, il faut classer le nouveau produit parmi les contrefaçons innombrables, que nous connaissons déjà.

\*\*

Nous publions ci-après, un article de M. Lucas Gauthier, marchand lapidaire du Haut-Jura, et paru dans la presse régionale.

**Au sujet du diamant.** — Un journal anglais publiait récemment une nouvelle sensationnelle pour toute l'industrie diamantaire. Il ne s'agissait rien moins que de la fabrication du diamant ! fabrication réalisée et mise au point, expertises faites à Hatton Garden avec le verdict suivant : 99 % des

bijoutiers classeraient ces pierres comme diamant fin. On indiquait même l'acheteur du monopole et on donnait quelques indications de prix : un diamant 7 500 pouvait être imité pour 925 fr. ; un de 37.000 pour 5.200. Bref, toutes ces précisions avaient ému le gros commerce des diamants de Londres.

Après enquête, la Chambre de commerce de Londres a jugé utile d'faire paraître un avis indiquant que cette affaire est un bluff, et qu'il n'y a rien de vrai dans cette fabrication annoncée.

Un confrère parisien a annoncé cette trouvaille ; à l'heure actuelle sans doute aussi la communication de la Chambre de commerce.

Rapprochons donc cette découverte de la fameuse de L..... qui avait gentiment roulé le président de la De Beers et espérons que le vrai diamant continuera longtemps encore ce qu'il est redevenu : le placement à l'abri de tout.

A titre indicatif la soi disant fabrication s'appelle en termes de métier synthétique Spinel, se taille très couramment dans nos régions, est de la dureté 7 1/2 environ à l'échelle de Mohs, et ne se vend, quoique très bonne imitation, que quelques francs le carat.

## Nos scieurs nous quittent

C'est avec bien des regrets que nous avons assisté au départ de Saint-Claude de nos deux camarades scieurs, MM. Vincent et Bouchet, que le chômage a contraint d'abandonner leur métier préféré.

L'un et l'autre sont bien partis avec l'espoir de reprendre un jour leur métier de diamantaire, mais en attendant nous voyons se fermer la seule scierie établie en France, à part celle de la coopérative Adamas, ce qui est un préjudice très sérieux pour le métier du diamant sur notre place.

Avec l'espérance qu'une amélioration importante permette leur retour que nous voudrions désirer très prochain, nous souhaitons à nos camarades nos meilleurs vœux de réussite dans leur nouvel emploi.

## INFORMATIONS

**La reprise des diamants.** — La reprise notée depuis décembre se maintient et les informations reçues par le Mines Department permettent de prévoir la fin de la crise dans le courant de cette année. On compte beaucoup sur les fêtes du 25<sup>e</sup> anniversaire du règne de George V en vue desquelles on prévoit des demandes considérables de diamants de la part des visiteurs indiens, américains, etc... Aujourd'hui, reprennent les lavages de diamants à Kimberley. Dans les milieux intéressés, on considère ce fait comme un prélude à la réouverture d'au moins une mine de diamants dans le courant de cette année. (Agence Economique et Financière, Bruxelles).

**Production et ventes de diamants.** — D'après les statistiques du Département des Mines, la production de diamants dans l'Afrique du Sud en 1934, a été de 440.312 carats, représentant une valeur de 1.437.591 liv. st. Les ventes ont atteint près de 2.500.000 liv. st. La valeur moyenne du carat a été de 39 sh. 6 d., contre 57 sh. 6 d. en 1933. La production accuse une diminution de 66.000 carats, mais les ventes marquent un accroissement de 600.000 livres sterling.

(*L'Information*).

**Le marché des diamants.** — D'après Sir Franck Meyer, vice-président de la De Beers, le plus fort de la crise est passé, le marché est plus ferme et la confiance revient chez les intermédiaires depuis l'entente entre tous les producteurs africains, y compris les belges et les portugais. L'Etat sud-africain a bien en main la production alluvionnaire et de nouvelles découvertes seraient sans influence sur le marché.

(*Agence Economique et Financière, Bruxelles*).

**Les ventes de diamants.** — A Amsterdam, on croit que la Diamond Corporation ne fera pas de ventes publiques de diamants bruts en mars à Londres, ceci afin de stimuler à nouveau le marché. D'une enquête à Londres, il résulte qu'en tous cas il n'y aura pas de ventes avant une quinzaine. A la prochaine vente, les prix seront haussés afin de compenser exactement la dépréciation du sterlin.

(*Agence Economique et Financière, Bruxelles*).

**Les diamants à l'exposition.** — Le Salon des Diamants à l'Exposition d'Anvers, en 1930, remporta un succès éclatant et d'autant plus mérité, qu'il fut obtenu grâce aux efforts conjugués d'une pléiade d'exposants lesquels ne s'égarent aucun sacrifice.

Quoique durement touchés par la crise économique qui sévit particulièrement dans leur industrie, les diamantaires belges ont décidé de participer à l'Exposition Universelle de 1935, estimant avec raison que la propagande doit s'intensifier, en montrant aux millions de visiteurs belges et étrangers qu'attrira l'Exposition, la vitalité de l'industrie diamantaire.

Bien que les moyens financiers de nos diamantaires soient forcément plus restreints qu'en 1930, ces derniers espèrent que leur participation à l'Exposition de 1935 sera aussi brillante que celle à la World's fair anversoise.

(*L'Etoile Belge, Bruxelles*).

## A VENDRE

### Outilage pour taillerie de diamants

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>me</sup> LEMAIRE, 38, rue de Suresnes, à GARCHES (Seine-et-Oise). 2-1

**A VENDRE** un pilon en bon état. Prix : 50 fr. S'adresser à la Permanence.

## NOS MORTS

*Nous avons le regret d'annoncer le décès de notre camarade :*

### Constant MONNERET

*du Syndicat de Saint-Claude*

décédé le 18 février 1935, à l'âge de 67 ans.

*A sa famille si cruellement éprouvée, l'organisation adresse ses bien sincères condoléances.*

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint Claude.



R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, René DALLOZ.

## Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Depuis le début de l'année, les valeurs diamantifères ont atteint des cours qu'elles n'avaient cotés depuis longtemps après avoir subi de très vives fluctuations attribuées à des facteurs de nature bien différentes.

Par suite de l'amélioration très accentuée constatée au marché des diamants, des bruits ont persisté à courir sur l'éventualité d'un proche règlement des arriérés de dividendes de la De Beers Préférence, tandis qu'à la suite de la reprise des lavages de terre bleue à Kimberley, on envisageait déjà la reprise des opérations minières pour le courant de l'année.

Mais par contre, pendant cette même période, d'autres nouvelles défavorables ont influencé la cote ascendante des valeurs. La nouvelle publiée par toute la presse, de la découverte du diamant synthétique, a provoqué un certain recul sur lequel vient encore peser la baisse de la livre sterling.

La De Beers Ordinaire à 325,50 le 27 décembre monte progressivement jusqu'à 436 le 26 janvier pour terminer à 399 le 9 mars.

La De Beers Préférence à 740 le 27 décembre s'élève jusqu'à 898 le 23 janvier et se retrouve après divers bons, à 826 le 9 mars.

La Jagersfontein a suivi dans un rythme identique. A 64 le 27 décembre, elle monte jusqu'à 103,50 le 31 janvier et recule insensiblement pour tomber à 77 le 9 mars.

La situation des marchés s'est encore légèrement améliorée sur les mois précédents. Les prix font preuve de plus de fermeté.

La Diamond Corporation a déjà effectué deux ventes importantes de brut depuis le début de cette année dont le montant s'élève à deux millions de livres sterling. Les ventes totales pour l'année 1934 s'étaient élevées à 4 millions 1/2 de livres sterling seulement.

Espérons que la baisse actuelle de la livre sterling n'entraîne pas des conséquences néfastes au commerce et à l'industrie qui semblent retrouver quelque peu de vigueur.

## STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

	Syndiqués	Ouvriers occupés
Du 10 au 15 décembre.....	11.196	5.431
Du 17 au 22 —	11.192	5.275
Du 24 au 29 —	11.214	5.082
Du 31 décembre au 5 janvier	11.213	5.039
Du 7 au 12 janvier.....	11.160	5.276
Du 14 au 19 —	11.164	5.353
Du 21 au 26 —	11.149	5.582
Du 28 janvier au 2 février..	11.177	5.754
Du 4 au 9 février .....	11.196	5.866
Du 11 au 16 —	11.212	6.106
Du 18 au 23 —	11.139	5.882

  

	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 17 au 22 décembre.....	1.127	3.631
Du 24 au 29 —	958	3.799
Du 31 décembre au 5 janvier	979	3.773
Du 7 au 12 janvier.....	999	3.758
Du 14 au 19 —	957	3.802
Du 21 au 26 —	1.133	3.620
Du 28 janvier au 2 février..	1.284	3.467
Du 4 au 9 février.....	1.389	3.335
Du 11 au 16 —	1.429	3.291
Du 18 au 23 —	1.450	3.269
Du 25 février au 2 mars....	1.452	3.259

## Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues en Janvier et Février

Joseph Paquet, Aubusson (Creuse)	5 »
Paulette Regad, Saint-Claude .....	5 »
R. D. — .....	1 50
Anonyme, — .....	1 50
Anonyme, — .....	5 »
Louise Berthet, Aranc .....	16 50
Total à ce jour depuis le début de l'année.....	34 50

Merci aux généreux donateurs.

La précieuse et principale ressource du « Rayon de Soleil » est la poudre noire.

N'oubliez pas de râcler vos cercles.

## Les Dops .L MARCHANDEAU sont en vente à la Permanence

Essayez-les...

Il ne vous en coûtera pas un sou.

## DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !

### LOUPES

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS à grossissements spéciaux

### CIMENT

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient les pierres comme un roc.

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAT 103

AMSTERDAM (Hollande)

Les véritables ciments gris et jaunes, marque DAVIDS, sont en vente à St-Claude chez

M. L. DUBIEF, 14, Rue de la Poyat

M. Clovis PERRIER, Place de l'Abbaye

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

## DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

### Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires  
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces  
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913  
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers  
d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce  
et de l'Industrie. Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle  
du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration

1<sup>er</sup> Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales  
des Bijoutiers Négociants  
et Organisations Ouvrières  
Fondateur des Ecoles Professionnelles  
de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale

## D. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

### ANVERS

Spécialiste pour tous Outils concernant le métier diamantaire

## MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier

Dops mécaniques et Dops « Idéal »

Fil de cuivre rouge pour Dops

TOUT ce qui concerne...

l'Outilage pour Diamantaires

### André CURTIL

6, Boulevard Emile-Zola

Grand-Plan, SAINT-CLAUDE

### TRAVAIL SOIGNÉ

UNE NOUVEAUTÉ :

Notre PINCE MÉTALLIQUE (Tenaille)

(Modèle déposé)

PLAQUETTES ACIER, Rabotées

assurant à la pince une assise impeccable